



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2023 - 071
Séance du 07 juillet 2023

**Demande de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet CPER « BiHauts Eco de France »
- Programmation 2022 – Laboratoires UCCS et BioEcoAgro**

Condition d'acquisition du vote :

<i>Quorum =</i>	<i>moitié des membres en exercice présents ou représentés</i>
<i>Acquisition de la délibération =</i>	<i>majorité des membres présents ou représentés</i>

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 22

Nombre de membres représentés : 5

Nombre de vote pour : 27

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

Ce point a fait l'objet d'un avis de la Commission Recherche du 23 juin 2023.

La demande de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet CPER « BiHauts Eco de France » - Programmation 2022 – Laboratoires UCCS et BioEcoAgro, telle que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée.



**Demande de subvention et autorisation de conventionnement dans le cadre CPER –
FEDER (2021-2027)
Projet « CPER BiHauts Eco de France – Programmation 2023 »**

Intitulé du projet : CPER BiHauts Eco de France – Programmation 2023

Descriptif : Ce projet vise à renforcer une recherche d'excellence en amont dans les domaines de l'agronomie, des biotechnologies, des bioressources/biomasses et à assurer un transfert optimal des résultats de cette recherche aux entreprises régionales du secteur. Il vise ainsi à participer activement à la compétitivité de la région Hauts-de-France dans ce secteur porteur. Les objectifs sont :

- 1) La maîtrise et la production de bioressources/biomasses, notamment au travers de l'amélioration variétale et l'agro-écologie dans un contexte de changement climatique, tout en prenant en compte la variabilité des ressources : bioressources exploitées, cultivées, forestières, d'élevage, déchets ;
- 2) Le criblage des biomolécules d'origine végétale ou microbienne actives et de leurs conditions d'obtention (chimie durable et bioprocédés) pour permettre la sélection, la caractérisation, la production, l'extraction, la purification, la fonctionnalisation et la mise en forme de produits d'intérêts issus de la matière première renouvelable ;
- 3) La valorisation de ces biomolécules via l'étude de leurs potentialités applicatives, en particulier, dans les domaines phytosanitaires (agents de biocontrôle), de la sécurité alimentaire (biopréservation), des aliments-santé, des bioproduits pour l'industrie ou de l'énergie (biogaz).

Ce projet est basé sur une recherche amont d'excellence, une recherche appliquée et une politique de valorisation avec de fortes retombées économiques à l'échelle régionale et nationale. Le financement du CPER BiHauts Eco de France s'organise en deux dotations avec deux chefs de file :

- L'UPJV pour le site A2U (UPJV, UArtois, ULCO), UTC, ESCOM, UniLaSalle et INERIS
- ULille pour le site ULNE avec : ULille, INRAE, JUNIA

Coordinateur : Université Picardie Jules Vernes (UPJV)

Partenaires : Université d'Artois (Unité de Catalyse et Chimie du Solide et UMRT BioEcoAgro), Université du Littoral Côte d'Opale, Université de Technologie de Compiègne, ESCOM, UniLaSalle, CNRS, INERIS

Demande d'aide pour l'Université d'Artois : 48 700 €

Coût total du projet pour l'Université d'Artois : 48 700 €

Bénéficiaire : Université d'Artois – BioEcoAgro

Responsable scientifique pour l'Artois : Romdhane Karoui (BioEcoAgro)

Budget

Financements (en €)	Fonds propres	FEDER	Région	Coût total
Fonctionnement				
Equipement				
Personnel		48 700 €		
Total		48 7000 €		48 700 €

Fonctionnement :	0 €
Equipement :	0 €
Personnel : Recrutement d'un ou une IGR sur 12 mois	48 700 €